



La Défense, le 22 octobre 2008

Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat aux Transports, prend en catimini quelques engagements pour renforcer les services en charge des examens du permis de conduire !

La forte mobilisation intersyndicale de la journée de grève du 13 octobre, la détermination affichée pour le 22 octobre, ont contraint Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des transports, à s'engager par écrit à renforcer, par redéploiement, les effectifs en charge des examens du permis de conduire : « *par un transfert d'emplois à hauteur de 55 l'examen du permis de conduire (35 à compter du 1^{er} janvier 2009, 20 à compter du 1^{er} janvier 2010) ».*

Cette annonce inscrite dans le relevé de conclusions du 21 octobre négociée en catimini par nos camarades du SNICA FO et de la CGT avec le Secrétaire d'Etat chargé des transports a entraîné le retrait de l'action de grève illimitée initiée.

La CFDT prend acte des engagements du ministre. Ils répondent en partie aux demandes de la CFDT même s'ils comportent de nombreuses zones d'ombre et des orientations contestables.

Sur les redéploiements, rien n'est dit du statut des personnels. La déléguée interministérielle à la sécurité routière, Michèle Merli, a surtout évoqué, lors de précédentes rencontres, des emplois de catégorie C. S'agit-il de renforcer les secrétariats ou de prendre en charge les épreuves de l'examen théorique général (ETG - en clair le code de la route) ? Le relevé ne le dit pas !

Sur le recours à des examens supplémentaires, nous y sommes favorables s'il s'agit de gérer une situation d'urgence sur une durée bien déterminée mais, la défiscalisation n'est pas satisfaisante et le tarif de l'examen supplémentaire n'est pas revalorisé. De plus, ces examens doivent être proposés aux volontaires sur la base de journées ou de demi journées complètes.

Sur le recours aux IPCSR retraités, est-ce vraiment une bonne idée ? Sans doute est-ce l'application du slogan « travailler plus pour gagner plus » ! Les retraités ont suffisamment travaillé, ils méritent de profiter pleinement de leur retraite.

La CFDT poursuivra son implication dans la concertation sur la réforme du permis de conduire et demeurera vigilante quant au devenir des missions et statuts des IPCSR et DPCSR.